

LES GROUPES POLITIQUES

Groupe

UMP



C'est avec dynamisme et exigence que les 361 députés du Groupe UMP ont poursuivi en 2006, avec le Gouvernement de Dominique de VILLEPIN, les réformes indispensables à la France et à la République, voulues par le Président Jacques CHIRAC, pour l'emploi et l'activité de tous les français, pour la croissance du pays et pour une société plus solidaire.

Consciente que la valeur travail est l'un des piliers essentiels de notre cohésion sociale et de l'épanouissement individuel de chaque citoyen, la majorité a continué à œuvrer en faveur de l'emploi, première priorité des Français, en lien étroit avec le Gouvernement, avec l'adoption de la loi sur l'égalité des chances, la loi en faveur du retour à l'emploi, la loi sur l'égalité salariale, la loi sur le volontariat associatif, la loi de modernisation du dialogue social et celle de la modernisation de la fonction publique. Les Députés UMP sont également à l'origine de la loi sur l'insertion des jeunes dans la vie active en entreprise. L'année 2006 a ainsi été marquée par une baisse importante et continue du chômage, résultat indéniable de la politique menée par les gouvernements successifs de Jean-Pierre RAFFARIN et de Dominique De VILLEPIN et la majorité UMP depuis 2002.

Les députés UMP ont également poursuivi leur action d'amélioration du quotidien des Français dans de très nombreux domaines. Tout d'abord, le logement, préoccupation majeure des Français et notamment des familles, alors que la construction de logements, en particulier sociaux, a atteint en 2006 un niveau inégalé depuis 25 ans, avec la loi portant engagement national pour le logement et la loi, adoptée à l'initiative des députés UMP, sur le droit de préemption et de protection des locataires.

Enjeu de premier plan pour la vie quotidienne des Français, la sécurité a constitué l'une des préoccupations du Gouvernement et de sa majorité. Le recul de l'insécurité, obtenu depuis 2002 grâce à leurs efforts, s'est poursuivi. La loi relative à l'immigration et à l'intégration, la loi relative à la prévention des violences dans les stades, la loi sur la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre des mineurs et la loi contre le terrorisme sont autant de textes qui complètent utilement les dispositifs mis en place depuis 2002. Les députés ont en outre engagé, fin 2006, l'examen du projet de loi sur la prévention de la délinquance.

En matière judiciaire, l'important travail des députés UMP au sein de la commission d'enquête sur les suites de l'affaire dite d'Outreau a constitué pour le Gouvernement une base solide afin d'entamer la réforme de la justice.

D'autre part, soucieuse de préserver l'avenir de nos concitoyens, la majorité a mis en place avec le Gouvernement les conditions indispensables pour garantir à la France les succès économiques et environnementaux de demain avec notamment la loi sur l'eau, la loi sur les déchets radioactifs, la loi sur l'énergie et la loi sur la recherche. Pour la cinquième année consécutive, les députés UMP ont voté une loi de finances réaliste et ambitieuse, maîtrisant la dépense publique et soutenant efficacement le pouvoir d'achat et la croissance française, supérieure à la moyenne de la zone euro. Ils ont modernisé le régime des successions. En adoptant la loi de financement de la sécurité sociale pour 2007, la majorité parlementaire a consolidé l'équilibre des comptes sociaux et poursuivi la mise en œuvre de la réforme de l'assurance maladie.

Enfin, toujours soucieux de relayer les attentes de leurs concitoyens, les députés UMP ont interrogé le Gouvernement 406 fois au cours des questions d'actualité; ils se sont fait le relais de problèmes particuliers à leur circonscription lors de 252 questions orales sans débat et ont déposé plus de 23 500 questions écrites.

GROUPE UMP
ASSEMBLÉE NATIONALE
126, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75355 PARIS CEDEX 07 SP
TÉLÉPHONE : 01 40 63 60 65 - TÉLÉCOPIE : 01 40 63 53 08
Groupe.ump@assemblee-nationale.fr
Site internet : www.ump.assemblee-nationale.fr

Groupe

socialiste



Au cours de cette législature, les députés socialistes et apparentés ont défendu une politique alternative progressiste fondée sur les valeurs d'égalité, de solidarité, de citoyenneté, tout en menant une opposition de fond aux projets libéraux de la droite. Avec détermination, ils ont combattu la montée des inégalités, de la précarité et de la paupérisation de nos concitoyens.

Car, en cinq ans, la droite a battu un triple record : le record de l'endettement public qui atteint aujourd'hui près de 1 200 milliards d'euros (soit près de 400 milliards de plus depuis 2002) ; le record du déficit commercial proche de 30 milliards d'euros ; le record de la violence faite aux personnes, qui a augmenté de 20 % par rapport à son niveau de 2001.

L'année 2006 a notamment été l'année d'une crise sociale profonde provoquée par le Contrat Première Embauche. Peu qualifiés ou diplômés, la plupart des jeunes, quel que soit leur niveau de formation, risquaient de se voir, avec ce contrat, condamnés à la précarité et à l'impossibilité de construire leur avenir. La mobilisation des députés socialistes et la motion de censure que nous avons déposée et discutée ont contribué à une prise de conscience élargie de la gravité de ce projet et à son abandon par le Gouvernement. Parallèlement, nous nous sommes opposés à la création du Contrat Nouvelle Embauche qui précarise gravement les salariés et avons réclamé son abrogation par la discussion d'une proposition de loi.

Les chiffres du chômage ne s'améliorent aujourd'hui qu'à coup de radiations administratives massives et d'emplois précaires. Lutter vraiment contre la désindustrialisation, relancer la consommation par la hausse du pouvoir d'achat, donner priorité à l'éducation et à la recherche, soutenir les entrepreneurs, les créateurs, les PME, agir pour la compétitivité de nos entreprises, mettre en œuvre une politique européenne plus favorable à la croissance : voilà notre détermination..

Nous avons mené avec conviction la bataille parlementaire, notamment contre la privatisation de GDF, avec l'exigence de défendre l'intérêt général. Nous avons obtenu du Conseil constitutionnel que cette privatisation soit reportée au 1^{er} juillet 2007 et que par leur vote les Français puissent trancher eux-mêmes. Nous avons lutté pour la sauvegarde de nos services publics gravement menacés par un budget en baisse notamment dans l'éducation nationale et la justice.

Pendant ces cinq années, nous avons déposé plus de 70 propositions de loi afin de redonner un contenu aux valeurs d'égalité, de solidarité et de laïcité.

Nous avons travaillé à l'élaboration de nombreuses mesures pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens comme le bouclier logement, le compte épargne formation, le plan de développement des universités et de la recherche, la réforme des institutions, le développement de la démocratie sociale... Nous avons demandé la création de plusieurs commissions d'enquête pour mieux éclairer les Français sur la pratique démocratique, à l'instar de celle créée sur le fonctionnement de la justice après l'affaire d'Outreau, dont le groupe socialiste est à l'origine.

Nous voulons aussi redonner son sens à la loi et, pour cela, en finir avec l'inflation législative qui rend la loi opaque et souvent inapplicable. Nous voulons qu'elle soit conçue là et seulement là où c'est nécessaire. Toute réforme sera ainsi soumise à un contrôle parlementaire rigoureux au préalable. Redonner confiance en l'action publique est indispensable.

Là est le fil rouge de notre action politique. Rendre la parole publique crédible. Mettre les discours, les valeurs et les actes en concordance.

GROUPE SOC
PRÉSIDENT : Jean-Marc AYRAULT (jmayrault@assemblee-nationale.fr)
1^{RE} VICE-PRÉSIDENTE : Martine DAVID
VICE-PRÉSIDENTS : Claude BARTOLONE - Pierre BOURGUIGNON - Julien DRAY - Catherine GÉNISSON - Elisabeth GUIGOU - Marylise LEBRANCHU - Alain NÉRI - Bernard ROMAN - Ségolène ROYAL - Roger-Gérard SCHWARTZENBERG - Pascal TERRASSE

Groupe

UDF



Entre une opposition qui s'oppose par principe et une majorité qui vote aveuglément, nous avons fait le choix de l'examen au cas par cas des textes qui nous étaient soumis, les soutenant lorsqu'ils nous paraissaient bons, les combattant quand ils allaient selon nous contre l'intérêt du pays.

Cette XII^e législature restera pour l'UDF celle de l'indépendance et de la liberté. Durant cinq ans, le Groupe UDF, uni autour de François BAYROU, n'a cessé de faire entendre une voix libre pour tenter de dépasser la guerre des clans et de freiner les pratiques gouvernementales qui réduisent le rôle du Parlement à celui d'une simple chambre d'enregistrement. Ces excès poussent l'opposition dans ses retranchements, avec le record de dépôt du nombre d'amendements battu chaque année, sans qu'un iota ne soit changé aux exigences gouvernementales. Nos concitoyens ne demandent pas cela : de sa grandeur notre institution à leurs yeux n'en a même plus l'éclat.

Nous voulons une Assemblée nationale qui représente mieux les sensibilités politiques, qui légifère mieux, qui contrôle davantage l'action du Gouvernement, qui ne soit pas empêchée ni contrainte par l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution ou la maîtrise quasi-exclusive de l'ordre du jour par le Gouvernement.

Nous condamnons la multiplication de l'examen des textes en urgence, des sujets les plus importants aux sujets les plus anodins. Pressé par ces procédures, le Parlement est contraint à la médiocrité législative et à l'instabilité juridique – les lois sont sans cesse changées. C'est pourquoi nous voulons changer nos institutions.

En effet, au fil des ans, la pratique des hommes a singulièrement corrompu l'esprit fondateur de la V^e République. Trois défauts majeurs sont ainsi apparus : la confusion et la concentration des pouvoirs au profit du Président de la République, l'absence de responsabilité politique et pénale du chef de l'Etat, la transformation du Parlement en simple chambre d'enregistrement. Voilà les maux dont souffre notre démocratie. Ils ont découragé l'exercice de la citoyenneté et abouti à une défiance croissante des citoyens à l'égard de l'engagement politique.

Si les institutions ne peuvent garantir, à elles seules, une pratique vertueuse du pouvoir, elles peuvent y contribuer pour une grande part. La Constitution de la VI^e République proposée par l'UDF a pour ambition de construire un système démocratique fondé sur un équilibre retrouvé et des principes de responsabilité et de légitimité.

Elle garantirait : des pouvoirs nouveaux pour les citoyens par l'introduction du référendum d'initiative populaire ; un Président responsable qui détermine et conduit la politique de la Nation, qui s'adressera au moins une fois par an au Parlement réuni en Congrès ; et enfin un Parlement de plein exercice qui contrôlera réellement l'usage des deniers publics, ce qui oblige à l'interdiction du cumul des mandats pour les députés.

La France a besoin d'une démocratie refondée, car à travers elle c'est la capacité des élus à apporter les solutions dont le pays a besoin qui est en jeu. Il est temps de changer nos institutions.

GROUPE UDF

PRÉSIDENT : HERVÉ MORIN
126, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75355 PARIS CEDEX SP
TÉLÉPHONE : 01 40 63 67 01
TÉLÉCOPIE : 01 40 63 52 25
PUBLICATION HEBDOMADAIRE PAR MAIL : LA LETTRE DU GROUPE UDF
CONTACT MAIL : a.fontana@udf.org

Groupe

des député-e-s



communistes et républicains

La majorité gouvernementale, en phase avec le MEDEF, s'est livrée depuis 2002 à un remodelage en profondeur de la société française.

Imperméable au mécontentement populaire provoqué par sa politique – des manifestations pour la sauvegarde des retraites en 2003 au référendum du 29 mai 2005, en passant par la révolte des banlieues et les mobilisations contre le CPE ou contre la privatisation de Gaz de France – le Gouvernement a poursuivi sans relâche le canevas de l'Europe libérale. Il a poussé les feux de la mise en concurrence des salariés et des territoires, de la déréglementation et des délocalisations, creusant toujours plus les inégalités.

Au terme de la législature, la France est défigurée par l'injustice sociale. D'un côté, le nombre des « super-riches » disposant d'un patrimoine de plus de 20 millions d'euros a augmenté de 24 % en cinq ans pour constituer un cercle de 2 000 foyers. De l'autre, 7,5 millions de nos concitoyens vivent sous le seuil de la pauvreté avec moins de 750 euros par mois. Le chômage demeure massif tandis que la précarité croît. Les formes dégradées d'emploi – intérim, CDD, contrats d'apprentissage, stages... – représentent désormais 13,6 % de l'emploi, en hausse par rapport à 2003 (13,2 %). Les salariés sont spoliés des richesses qu'ils créent : les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté de 193 % en dix ans quand le SMIC net mensuel ne progressait que de 2 %.

Ce piètre bilan est bien le résultat d'une politique, celle de la droite. Remises en causes du code du travail, assouplissement des procédures de licenciements collectifs, création d'un contrat d'embauche « jetable », le CNE, pressions sur les chômeurs, stigmatisation des immigrés, réductions des dépenses publiques utiles mais cadeaux fiscaux aux contribuables fortunés et au patronat, casse des services publics, asphyxie des collectivités territoriales, affaiblissement de la Sécurité sociale au bénéfice des grandes sociétés d'assurance, priorité donnée à la spéculation immobilière au détriment de l'habitat social, la liste est longue des mauvais coups portés.

Face à cette offensive réactionnaire, les député-e-s communistes et républicains n'ont eu de cesse d'être les porte-parole résolus des luttes et des résistances, tout en préconisant des voies alternatives. L'argent doit être utilisé autrement, à créer des emplois stables, de qualité et justement rémunérés, à développer les capacités productives, notamment dans l'industrie, tout en assurant l'émancipation humaine de tous et de chacun. Pour cela, il faut encourager les investissements socialement utiles par une politique du crédit sélective et par une fiscalité incitative. La démocratisation de nos institutions est indispensable. Il faut doter les représentants des salariés et les élus locaux d'un droit d'ingérence dans la marche des entreprises.

Aujourd'hui comme demain, les député-e-s communistes et républicains, combattifs et disponibles, sont et seront résolument engagés aux côtés de toutes celles et de tous ceux qui ne renoncent pas à bâtir une société de justice, de progrès social et de paix.

GROUPE DES DÉPUTÉ-E-S COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

ASSEMBLÉE NATIONALE
126, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75355 PARIS CEDEX 07 SP
PERMANENCE : 01 40 63 60 83 - TÉLÉCOPIE : 01 40 63 55 21
Courriel : groupe.cr@assemblee-nationale.fr
SITE INTERNET : www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr
PRÉSIDENT : Alain BOCQUET
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Dominique TOURAINE
(assistantes : 01 40 63 98 74 ou 60 81)
PUBLICATION MENSUELLE : "LA LETTRE DES DÉPUTÉ-E-S COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS"
DOCUMENTS ET INTERVENTIONS SONT ENVOYÉS SUR DEMANDE AU : 01 40 63 60 83